

Étude sur l'attractivité du canton de Genève

# Communiqué de presse

Genève, le 4 mai 2023



## Genève est-il un canton attractif ?

Pour rester compétitif au niveau national et international, le canton de Genève doit faire face à de nombreux défis : une dette publique importante, une pyramide fiscale extrêmement fragile, des prix des logements très élevés ou encore une mobilité peu efficiente. Ces éléments sont autant de points qui méritent une attention particulière et qui nécessitent le déploiement immédiat de solutions visant à réduire l'écart important constaté en comparaison intercantonale.

La Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) présente aujourd'hui les résultats d'une étude réalisée par l'Institut CREA d'économie appliquée de la Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne (HEC Lausanne) qui dresse un état des lieux de l'attractivité du canton sous l'angle des finances publiques, de la fiscalité, de l'innovation, de la durabilité et des infrastructures à l'aide de nombreux indicateurs économiques. Ces derniers ont été calculés pour Genève et mis en comparaison avec d'autres cantons tels que Bâle-Ville, Vaud, Zoug et Zurich.

### L'administration publique la plus chère de Suisse

Le taux d'endettement du canton de Genève et de ses communes demeure à un niveau extrêmement élevé en comparaison intercantonale. En 2020, la dette publique genevoise représentait 45,4% du PIB contre 18,2% pour la moyenne des autres cantons suisses. En comparaison intercantonale, la dette publique brute par habitant du canton est ainsi la plus élevée ; un peu plus du double de Bâle-Ville et près de 4 fois plus élevée que celle du canton de Vaud.

Ce niveau d'endettement s'est construit autour de déficits publics chroniques. En cause des dépenses publiques par résident genevois qui sont parmi les plus importantes de Suisse, notamment pour la formation, la sécurité sociale et la santé, mais surtout une fonction publique gourmande en personnel (près de 15% de plus que dans les cantons de Vaud ou de Zurich) et dont la rémunération est la plus attractive en comparaison avec les autres cantons.

### Un système fiscal vulnérable

Le canton de Genève a mis en place un système fiscal social avec des effets redistributifs très importants. Ce système d'imposition repose toutefois sur une pyramide fiscale très fragile. Genève est en effet le canton dans lequel la proportion de personnes physiques contribuant à la majorité des recettes fiscales demeure la plus faible. Ainsi, 15,2% de la population contribue au paiement de 70% de l'impôt total. À titre de comparaison, cette même proportion s'élève à 26,5% dans le canton de Vaud, à 25,2% à Bâle-Ville et à 23% à Zurich. Cette fragilité rend le système fiscal genevois extrêmement vulnérable, notamment en cas de hausse d'impôts qui concernerait les contribuables aisés, qui sont généralement les plus mobiles.

### Un canton peu innovant

Sur les dix dernières années, la productivité de l'économie genevoise a enregistré une croissance positive (+2,4%) mais qui reste bien en deçà de celle des cantons de Zurich (+4,9%), Zoug (+9,2%) et Bâle-Ville (+46,5%). Cette différence peut s'expliquer par une faible exposition de l'économie genevoise dans les secteurs liés à l'innovation.

En effet, seuls 21,6% des emplois se concentrent dans les secteurs d'activité liés à l'innovation. En outre, l'économie genevoise dépose peu de brevets et peine également à attirer des capitaux pour investir dans des start-up, au contraire des cantons de Zoug et de Vaud. Sur la période 2014-2022, le taux d'investissement à Genève dans les start-up s'élève à 0,24% du PIB, contre 0,47% à Zurich et 0,74% à Zoug. En revanche, Genève se situe en milieu de peloton lorsque l'on considère le nombre de créations d'entreprises.

### Faibles émissions de CO<sub>2</sub> par habitant

Hors impact de son aéroport international, le canton de Genève génère de faibles émissions de CO<sub>2</sub> par habitant. Les émissions du canton de Genève s'élevaient en 2012 à 4,3 tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par habitant, contre 4,6 tonnes dans le canton de Vaud et 8,3 tonnes à Bâle-Ville. Ce résultat s'explique notamment du fait de la faible consommation d'énergie de ses ménages et de son économie. En 2012, et en pourcentage de son PIB, Genève investissait plus que les autres cantons sur le plan de la protection de l'environnement. Pour atteindre les objectifs visés de réduction de ses émissions carbone, Genève devra toutefois, entre autres, continuer ses efforts d'accroissement de sa part de renouvelable dans son mix énergétique.

### Une pénurie de logements et une mobilité peu efficace

La population genevoise doit faire face à des loyers et des prix immobiliers plus élevés que dans les cantons sous analyse. Ces résultats s'expliquent notamment par les tensions sur le marché immobilier qui persistent en raison du faible taux de logements vacants (0,38% à Genève contre 1,31% à l'échelle nationale). Selon les projections à 2050, Genève devrait avoir les besoins en nouveaux logements les plus importants. Pour y répondre, le parc immobilier genevois devra croître de 32,1% au cours des trente prochaines années. Quant aux infrastructures de mobilité, elles sont bien moins efficaces que dans les autres cantons. Par heure de déplacement, un Zurichois effectue en moyenne 25,2 kilomètres pendant que le Genevois lui en parcourt 15,8. Ce constat est confirmé, quel que soit le moyen de transport utilisé (voiture, transport public ou mobilité douce).

### Conclusion

La fragilité de la pyramide fiscale genevoise et la situation financière délicate du canton sont des indicateurs négatifs en termes d'attractivité. A cette situation, il faut ajouter les problématiques liées à la pénurie de logements et à la mobilité. Il apparaît, dès lors, que Genève, en comparaison avec les autres cantons, doit absolument améliorer sa situation et ce à très brève échéance.

Si des efforts ont été entrepris dans certains domaines, ces derniers doivent être intensifiés, de sorte à améliorer la situation genevoise en comparaison intercantonale. « Les différents résultats de la présente étude confirment les constats et inquiétudes dont nous nous sommes fait le relais en septembre 2022 », commente Gilbert Ghostine, président de la FLAG. « Il était nécessaire de pouvoir disposer d'indicateurs objectifs permettant de nous situer et de mesurer notre attractivité. Genève est en compétition, tant sur le plan international que national, et croire que les autres cantons ne s'activent pas pour renforcer leur compétitivité serait naïf », complète Arnaud Bürgin, directeur de la Fondation.

La diminution de la dette publique genevoise doit être un objectif prioritaire et passe notamment par la réduction des dépenses publiques courantes. En parallèle, les investissements nécessaires à la population genevoise dans les infrastructures, tels que, par exemple, la mise en œuvre de nouvelles solutions de mobilité, l'augmentation de l'offre des transports publics ou encore le renforcement de notre système d'éducation, doivent être effectués à brève échéance. La présente étude souligne la fragilité de l'équilibre fiscal genevois. Ainsi, pour éviter de déséquilibrer encore plus la pyramide fiscale actuelle, il convient d'éviter d'augmenter l'imposition de la minorité de contribuables qui s'acquittent de la grande majorité de l'impôt sur le revenu et sur la fortune. Finalement, pour que Genève puisse envisager un développement qualitatif et durable, le canton devra réussir sa transition énergétique et atteindre le plus rapidement possible les objectifs *net zero*. Dans ce domaine, Genève a encore l'opportunité de montrer la voie et de devenir un canton précurseur.